

Conseil Municipal du 12 Décembre 2016

Conseil Municipal du 12 Décembre 2016

Pour chaque sujet, vous trouverez l'indication **en orange** du minutage qui permet d'aller visionner directement le moment correspondant sur la captation vidéo.

• 00:02:30 •



Thérèse Leroux : Ordre du jour

• 00:06:00 •



I/ Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 29 septembre 2016

• 00:07:00 •

II/ Décisions prises par Le Maire en intersession

• 00:12:23 •



Gilles Fraysse : Renouvellement de la convention avec le COV : Pourquoi a-t-on besoin de faire intervenir un avocat ?



_Un contrôle financier et juridique est nécessaire



François Dhondt : Une bonne discussion avec le COV n'aurait-elle pas permis de régler le problème? au lieu de dépenser 3000€ de frais d'avocats?



_Nous ne sommes pas en capacité de discuter avec eux... Il faut clarifier les choses...il y a tellement de chose à Villiers qui ne tournent pas 'carré'...



Sur le contentieux avec le COV, veuillez lire l'article écrit par M. Alain Javelle en cliquant sur : [Article COV](#)

• 00:16:30 •



Stéphanie Forge : Même question concernant l'embauche d'un avocat concernant des problèmes avec les syndicats



TL : Absolument. Mais là, ce n'est pas divulgable... ou faire un recours à la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs)



FD : pour savoir ce qui se passe avec le personnel, il faut faire un recours à la CADA ?!

• 00:17:30 •



Joseph Simons : 9€ht/mois pour un nom de domaine chez OVH ?

III/ Points nouveaux soumis au Conseil Municipal

01. Dissolution de la Caisse des Ecoles

• 00:21:45



Avez-vous eu une démarche auprès des personnes concernées pour les prévenir de cette dissolution?



Je n'ai fait qu'appliquer la loi. Je n'ai pris aucun contact.



Demande d'affectation des 700€ de la caisse à un budget lié au scolaire, et non pas mis au budget général.

02. Décision Modificative n°2 au Budget primitif de la commune de l'année 2016

• 00:27:30 •



(Cuisine comptable)

03. Indemnité de conseil du Trésorier principal



Le nouveau trésorier n'est aussi généreux que son prédécesseur et à demander le paiement de son indemnité : 500€



Demande d'un bilan de l'action de conseil du nouveau trésorier



Analyse financière mais pas de conseils sur les subventions



Il s'agit d'une prime, pas un salaire. On doit voter une prime après la prestation, a posteriori.

• 00:35:00 •

Maintien des tarifs



maintien des tarifs à l'identique par rapport à l'année dernière

04. Maintien des tarifs des droits de voirie et d'occupation du domaine public



on devrait augmenter le prix des espaces de chantier

05. Maintien des tarifs prestations de cantine, d'accueils périscolaires, d'accueils de loisirs, d'études surveillées, de NAP et de portage de repas



les utilisateurs doivent payer la prestation, pas le budget public

06. Maintien des tarifs activités jeunesse

07. Maintien des tarifs appliqués au cimetière

08. Maintien des tarifs de location des salles communales

09. Maintien des tarifs des photocopies en Mairie

• 00:44:00 •

10. Compte-rendu d'activité relatif à l'exercice 2015 de la SORGEM

[Petit débat sur les transferts de fichiers numériques par WeTransfer]



je n'ai rien reçu



j'avais refusé la réception de document sous format numérique



Martine Guillet : SORGEM résumé : effectif 23 personnes, création d'un GIE, ISO 2015, changement de gouvernance, bilan financier CA 24M€, bénéficiaire 80K€, répartition du capital (Villiers 0,94%). Aucune observation.

• 00:53:00 •

11. Rapport d'activité 2015 - EPCI



Résumé : Acquisition des terrains de la base aérienne, à dépolluer /Détails des budgets /Contrat CNI (15M€ pendant 5 ans, Contrat d'Intérêt National)/ Evolution du PLH (société Cobra / habitat) / Régie publique de l'eau (1 mai 2017) / haut-débit / poursuite, accessibilité des bâtiments publics / Pacte 2 (emplois de proximité). Participations de l'agglo aux

aménagements urbains sur Villiers.

• 00:58:00 •



Sur le passage à la **régie de l'eau** : quel tarif?



Pas d'informations pour le moment. Lancement de remplacement de canalisation par la Lyonnaise avant leur départ.



._Ce qui est fait aujourd'hui est du rafistolage, multiplication des incidents.



Cela prouve que la Lyonnaise n'a pas fait son boulot correctement



Philippe Witterkerth : **aménagement d'une coulée verte à Villiers** promise depuis 2014



Un paysagiste a été choisi, achat de terrains en cours. Trou de 8,5M€ laissé par le départ de Lardy de Cœur de l'Essonne, bas de laine de l'Arpajonnais. Investissement incertain compte tenu des difficultés d'arbitrage.



On pourrait regarder la copie du projet?



Inutile, car le projet va changer avec un budget à la baisse



._Retour sur la question du **gymnase de Lardy**, procès ?



Imbroglie financier. On doit se mettre d'accord avant le 31 décembre. Cela finira sans doute au tribunal



Le gymnase est utilisé par des communes de Cœur de l'Essonne.



En attendant, la mise à disposition des terrains comme jardins communaux...



._il y a déjà des jardins inoccupés à la Seigneurie

• 01:11:30 •

12. Approbation du projet de fonctionnement pour renouvellement de l'agrément CAF pour le RAM



Stéphane Bibard : déficit de reconnaissance du métier et manque de visibilité du RAM (Relai d'Assistance Maternelle)

Délocalisation du RAM sur le local de l'ex Espace Jeunes



Les assistances maternelles ont validé le projet ?



Oui, via le questionnaire qui leur a été soumis. 3 ouvertures par semaine (au lieu de 2) (+ bureau actuel exigü pour l'animatrice du RAM) justifient la délocalisation avec mise en place de matériel spécifique, aménagement.



Y a-t-il eu un debrief avec les assistantes sur les conclusions?



Oui, elles sont d'accord avec le projet



Quid du projet de fonctionnement ?



envoyé par WeTransfer



J'avais demandé les documents sous format papier



Regrette que ce local (ancien espace jeunes) n'est pas été attribué aux groupes d'opposition.

Polémique sur la décision 'politique' de ne pas donner un local à l'opposition comme la loi l'exige.



Attaque au tribunal ? Les enfants de Villiers devraient passer après les élus d'opposition?



Réponse attendue depuis fin octobre (recommandé), fatiguée des retours sur les polémiques anciennes entre TL et JS. On veut s'occuper des enfants? alors commençons par l'entretien des équipements sportifs par exemple.



C'est le coût de la démocratie, l'opposition a droit à des locaux.

13. Convention d'objectifs et de financement- Prestation de Service Unique N°320-2016

• 01:28:00 •

14. Organisation d'un voyage scolaire - année 2017



Le voyage au Puy du Fou avec le soutien des animateurs et des enseignants...



(interruption) je ne vois pas pourquoi on continue. La négociation a échoué avec le corps enseignant.



Regrette la décision des enseignants qu'il a apprise en commission



Il faut toujours partir d'un accord formel des enseignants



_Manœuvre grossière. Ce n'est pas une méthode. Pourquoi une épreuve de force avec les instituteurs?

Faire passer le message que la municipalité veut partir mais que c'est les enseignants qui refusent



_Sujet non abordé en conseil d'école. Il faut voter la délibération. Rapport de forces.



_Faire preuve d'apaisement. On fera un conseil spécial quand vous serez d'accord avec les enseignants.



C'est une provocation. Il faut apaiser la situation. Faites intervenir une personne neutre.



Mme Girard a vu les enseignants mardi dernier. C'est à elle de discuter.

Passage au vote !



_Je ne prends pas au vote

Cela équivaut à une abstention



On s'en va

• 01:42:00 •

Sortie des conseillers d'opposition

Débat entre conseillers de la majorité seuls.

Quelques doutes sont émis sur l'interprétation qui risque d'être faite par les enseignants.



C'est nous, la majorité municipale, qui faisons la politique éducative. L'intérêt supérieur c'est les enfants.

Ne pas voter aujourd'hui, c'est prendre acte de l'annulation d'un voyage. Ce sera trop tard.

Adoption à l'unanimité des présents.

Retour des conseillers d'opposition.

• 01:50:00 •

15. Annualisation du temps de travail des animateurs



_ idem que pour les ATSEM lors du précédent conseil. 1607 heures/an réparties différemment par cycle.

• 01:53:30 •

16. Modification du tableau des effectifs



_suppression : des 8 recenseurs, 1 technicien, 1 rédacteur principal 1ère classe, 1 adjoint technique 1ère classe, 1 auxiliaire de puériculture, 1 adjoint animation 1 classe

création : 2x adjoints d'animation 2 classe, + modifications de postes à temps partiels



_création d'un gestionnaire de centre catégorie B, quel est le besoin d'un gestionnaire par rapport aux besoins de postes de terrains (problème de sécurité récents)



C'est le résultat des réunions entre M. Culot, M. Girard, PMH, et les animateurs : temps organisé de manière non-optimale. La directrice et le directeur adjoint passent beaucoup de temps sur le terrain, donc pas le temps de faire de la gestion. Il s'agit de décharger la directrice pour qu'elle puisse faire plus d'animation.

Le gestionnaire s'occupera des emplois du temps, et aura une vision à long terme sur l'organisation.



Directeur adjoint même niveau que le gestionnaire sous M. Culot ?



Oui, ce sont les animateurs qui sont demandeurs et qui veulent plus de rigueur dans l'organisation de leur travail.



Huguette Langer : on ne comprends pas qui fait quoi?



On a acheté des gilets jaunes pour identifier les animateurs. entrée directe via la rue Guy Môquet,... recrutement de 2 animateurs d'un gestionnaire, toutes les procédures ont été revues, présence des directeurs...



Demande de clarification sur l'impact des embauches sur le budget par rapport à l'année dernière?



Rien, simple remise à jour

• 02:07:30 •



_Embauche de la nouvelle DRH donc fin du contrat CIG ?



Non, maintien du contrat CIG pour la partie Paie, pour que la nouvelle DRH soit plus disponible pour le personnel.

Echange de point de vue sur le rôle du DRH.



Quel est le taux d'absentéisme ?



Il faut attendre le bilan social

• 02:12:00 •

17. Détermination du Taux horaire de rémunération de l'étude surveillée et des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)



Taux : 20€/hr



Fréquentation

Maternelles 132 enfants sept/oct - 137 enfants (nov/dec)

Elémentaires 142 enfants (sept/oct) - 167 enfants (nov/dec)

Coût des **achats** de matériel : 2300€

Encadrement :

maternelles : 8 activités 8 animateurs + 3/4 Atsem (9 activités sur nov/dec)

élémentaires : 8 activités (sauf vendredi : 7) (9 activités sur nov/dec)

Etudes

sept/oct : 90 enfants - nov/dec : 93 enfants /10 intervenants : 2 anim, 3 enseignants, 5 extérieurs sous contrat (profils : étudiant, ancien enseignant...)



pourquoi les enseignants ne veulent plus participer aux études?



CP s'est échappé)

ils n'ont pas aimé la note de la DGS suite à l'incident du 24 sept (un enfant de



Audrey Bellanger : C'est aussi la responsabilité des parents



justifié.

Soutien à la DGS. « je donne ordre » : c'est le terme qui a déplu alors qu'il est



Donc y'a pas de problème entre les enseignants et la municipalité ?



Bilan des NAP ?



pas encore fait

• 02:24:00 •

18. Approbation des statuts modifiés du SMOYS

IV/ Points d'information

• 02:31:30 •

Collecte des déchets



Nouveau programme à partir du 30 janvier

- 1 seul passage jeudi après-midi (pour les pavillons)
- Emballage lundi après-midi (bac jaune avec les plastiques)
- Verre : à déposer dans les 8 bornes à verre

- Encombrants : sur appel à l'agglomération



les manouches enlèvent toute valeur aux encombrants. Avez-vous pensé aux riverains des containers à verre? Nuisance qui aurait dû être discutée avec les Villiérais.



Les containers sont assonorisés.

• 02:43:00 •

Etat civil - nouvelle réglementation



les **cartes d'identités** ne seront plus gérées par la mairie (idem que pour les passeports)

• 02:47:00 •

Ballainvilliers : procès concernant l'installation d'une zone pour gens du voyage



Le procès (prévu en octobre) finalement 6 décembre
Condamnation des prévenus (3000€, remise en état des lieux). Les plaignants ont fait appel.

(Fin du conseil)